

Procès-verbal de la 4^e séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Des Rives tenue le mardi 25 janvier en visioconférence via TEAMS.

Membres présents

Bouchard, Nathalie

Dignard, Marie-Josée

Dubé, Mélanie

Ducharme, Alexandre

Hébert, Christine

Lamanque, Julie

Lacroix, Léa

Lanctôt, Marie-Anne

Lemire, Daphnée

Meda, Laetitia

Rancourt, Jean-Claude

Membres absents

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la rencontre à 18 h 48.

La présidente souhaite la bonne année à tous.

2. Vérification des présences et du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Léa Lacroix, appuyée par Julie Lamanque.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

Aucun.

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 30 novembre 2021

L'adoption du procès-verbal du 30 novembre 2021 est proposée par Nathalie Bouchard, appuyée par Daphnée Lemire. Le procès-verbal du 30 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

6. Information

6.1. De la présidente

Aucune information.

La présidente se dit très contente que les enfants soient retour.

6.2. Du représentant au Comité de parents

Il y a eu une rencontre le 24 janvier 2022. Une partie de cette rencontre a eu pour but d'éclaircir les informations en lien avec la Covid-19.

Lors de cette rencontre, un retour ainsi que la présentation des résultats concernant le programme PR, PP+ ont eu lieu. Il s'agit d'une très belle initiative qui a été saluée par les parents. De plus, Mme Meda informe les membres que l'organisme Jeunesse sans drogue offrira une conférence à tous les parents le 16 février prochain.

6.3. Des représentants du personnel enseignant

Monsieur Jean-Claude Rancourt informe les membres que plusieurs conférences pour les élèves de linguistique auront lieu dans les prochaines semaines.

Madame Nathalie Bouchard informe les membres que les sorties à la montagne ont repris pour le programme ski/planche. Les élèves peuvent manger à l'intérieur. Tous les élèves sont très heureux de cette situation.

6.4. Des représentants du personnel de soutien

Aucune information.

6.5. Du personnel professionnel

Aucune information.

6.6. Des représentants des élèves

Mademoiselle Daphnée Lemire informe les membres que le conseil d'élèves a présenté un projet pour la semaine de diversité culturelle. Il s'agit d'un défilé dans l'escalier de couleur pour présenter les différentes cultures dans l'école. L'évènement devrait avoir lieu sur l'heure du dîner lors des 4 jeudis ou vendredis du mois de mars.

Mademoiselle Léa Lacroix mentionne que le conseil des élèves a pour but de mettre en place un projet afin de rendre plus accessibles les produits féminins.

6.7. De la direction

Suivi de la COVID-19 dans l'école et impacts

Au retour des fêtes, les 7 premiers jours ont eu lieu en virtuel. Par conséquent, il y a eu une grosse opération de prêts de portables. La direction tient à souligner le travail d'équipe et l'aide de plusieurs membres du personnel. Plus de 465 portables ont été prêtés. Prendre note que depuis le 17 janvier, les cours ont repris en présentiel.

Durant la période des fêtes, environ une vingtaine de membres du personnel ont informé la direction qu'ils avaient contracté le virus de la Covid-19. Toutefois, depuis le retour à l'école, nous avons eu très peu de cas tant parmi les employés que parmi les élèves. L'équipe-école était très bien préparée. De plus, nous avons la chance d'avoir Jacynthe Guénette à l'accueil qui aide beaucoup au bon fonctionnement de cette opération. Nous avons eu beaucoup moins d'absence que nous l'anticipions.

Reprise des activités «Concentration ski et planche à neige»

Depuis le 24 janvier, les sorties à la montagne ont recommencé pour le programme ski/planche. Les 6 journées qui ont été annulées en raison de la pandémie ont été reportées au calendrier. Toutefois, les camps ont dû être annulés cette année.

Certaines sorties et conférences sont présentement en attente. En effet, nous n'avons pas eu encore l'autorisation d'aller de l'avant.

Monsieur Ducharme informe les membres que beaucoup de tâches supplémentaires s'ajoutent aux tâches habituelles pour l'ensemble du personnel de l'école.

Les activités sportives en parascolaire pourraient reprendre sous peu ainsi que les activités midi.

Malgré le fait qu'il faut continuellement s'adapter aux nouvelles mesures qui changent régulièrement, tout se déroule assez bien dans l'école.

7. Dépôt pour consultation

Aucun sujet de consultation.

8. Dépôt pour adoption

8.1. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation est remis à jour chaque année. Le comité d'encadrement s'est rencontré à cet effet. Aucun changement n'a été apporté. L'école Des Rives ne présente pas un haut taux de violence. Soulignons le travail de collaboration entre les intervenants scolaires et de la communauté. Malheureusement, plusieurs présentations et conférences qui devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année sont en suspens en raison des mesures sanitaires. En effet, l'école doit attendre d'obtenir l'autorisation d'utiliser l'auditorium au complet.

Monsieur Ducharme rappelle que la ligne téléphonique 2237 (STOP) est en fonction et que les intervenants prendront les messages. De plus, il y a aussi la possibilité d'écrire un message de dénonciation par courriel à l'adresse suivante :

denonciation.desrives@cssda.gouv.qc.ca

Un membre demande si ces coordonnées sont transmises aux élèves et aux parents. La direction mentionne que celles-ci se trouvent dans l'agenda.

Un membre se questionne sur la perception des élèves envers le terme Dénonciation. Ce mot n'étant pas très publicisé chez les jeunes; ceux-ci utilisent plutôt le terme «snitch». La direction explique que les intervenants expliquent aux jeunes en quoi consiste la dénonciation; que le but est d'aider et non de nuire et que dénoncer n'est pas «snitcher».

L'adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation est proposée par Madame Laetitia Meda, appuyée par Madame Marie-Anne Lanctôt. Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation est adopté à l'unanimité.

9. Dépôt pour approbation

10.1 Orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes

L'école Des Rives propose 3 programmes régionaux qui sont offerts pour l'ensemble des élèves de la MRC Des Moulins.

Linguistique - Ski/planche - Multisport.

Sur le plan de l'enrichissement, l'école offre le programme local Multimédia pour les élèves de secondaire 1 et 2.

En ce qui concerne les cours d'options, ceux-ci sont présentés aux élèves par les membres de la direction lors des tournées de classes. Le projet final des cours optionnels sera fait à la suite du décompte des choix des élèves. Les cours n'ayant pas suffisamment de demandes seront retirés.

10.2 Grille-Matière 2022-2023

La grille-matière 2022-2023 est encore en consultation. Voici ce qui est à prévoir :

Secondaire 1 : Aucun changement.

Secondaire 2 : Aucun changement.

Secondaire 3 : Aucun changement à la grille-matière.

Toutefois, il y a présentement une consultation auprès des enseignants en ce qui concerne le choix de cours en arts pour les élèves de secondaire 3 linguistique. Monsieur Ducharme explique la complication de garder les groupes fermés si ces élèves conservent le choix entre les arts plastiques et la musique. Il est proposé que les élèves de 3 linguistique se voient attribuer le cours d'arts plastiques. La raison pour laquelle c'est le cours d'arts et non de musique qui est proposé est la disponibilité des locaux. En effet, l'école possède uniquement un local de musique. La direction pourra faire un suivi auprès des membres du CÉ lorsque la consultation sera terminée.

Sec. 4 : Aucun changement.

Sec. 5 : Option journalisme sera proposée.

Soutien émotif : Une modification sera apportée en lien avec la classe projet.

Monsieur Jean-Claude Rancourt questionne sur le nombre de périodes en français secondaire 2 et souligne une petite correction à apporter au document. De plus, il demande quand aura lieu le retour de consultation en lien avec le choix de cours d'arts en secondaire 3 linguistique. La direction mentionne que la règle de consultation prévoit 10 jours ouvrables. Ce qui veut dire que le résultat de cette consultation sera remis à la fin du mois de janvier.

En lien avec le cours de journalisme, un membre désire savoir si l'école tient un journal étudiant. La direction mentionne que présentement, il y a un projet mis sur pied par les élèves du programme linguistique uniquement. Monsieur Rancourt mentionne que la tenue d'un journal étudiant pour l'ensemble de l'école serait une excellente idée.

Un membre demande s'il est possible pour un élève ayant fait un choix de cours en arts une année de faire un autre choix l'année suivante. Cette question est en lien avec la mention *Continuité de l'année précédente* dans la Grille-Matière pour certains cours d'option en arts. La direction mentionne qu'il est plus facile pour un élève ayant fait une année de musique de changer pour le cours d'arts plastiques l'année suivante. Cependant, l'inverse n'est pas impossible; l'élève devra toutefois passer une audition.

10. Résolution

11.1 Attestation des montants reçus pour les mesures dédiées 2021-2022

Depuis les dernières années, le gouvernement distribue directement les fonds dans les établissements au lieu de les remettre à l'ensemble du CSSDA. Il est important de mentionner que les sommes reçues pour les mesures dédiées doivent obligatoirement être dépensées dans les mesures respectives.

L'école a l'obligation d'informer les membres du CÉ des sommes prévues et reçues par le gouvernement pour ces mesures. La direction présente le fichier et explique en quoi consiste chacune des mesures.

La direction confirme que l'école a reçu toutes les sommes prévues. Celles-ci devraient être toutes dépensées. Toutefois, certaines mesures seront plus difficiles à dépenser en totalité en raison de la complexité liée à la Covid-19.

Un membre demande si le gouvernement diminuera les sommes attribuées l'année prochaine si certaines mesures ne sont pas dépensées en totalité. Monsieur Ducharme confirme qu'il n'y aura pas d'impact sur les sommes distribuées l'an prochain. Par contre, le gouvernement récupérera les sommes non dépensées à la fin de l'année.

Par la Résolution N° 250122-01, il est proposé par Madame Laetitia Meda d'attester de la confirmation des montants reçus pour les mesures dédiées 2021-2022.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 55.

La levée de la séance est proposée Mme Christine Hébert, appuyé Mme Nathalie Bouchard. Adopté à l'unanimité.

La présidente
Laetitia Meda

Le directeur
Alexandre Ducharme

La secrétaire
Martine Fernet-Rauzon